

Audience d'un Groupe Spécial de l'ACI

Le gouvernement de la Saskatchewan c. Le Gouvernement du Québec au sujet des Succédanés de Produits Laitiers, les Mélanges de Produits Laitiers et de Succédanés de Produit Laitiers

Château Frontenac
Salon Frontenac
Québec, Québec

Le 8 janvier 2014
9h à 16h30

ORDRE DU JOUR

1. Remarques préliminaires – président du groupe spécial
2. Plaidoirie de la Partie demanderesse – Saskatchewan (une partie des 120 minutes)
3. Plaidoirie de la Partie Intervenant– Alberta (15 minutes)
4. Plaidoirie de la Partie Intervenant – Colombie Britannique (15 minutes)
5. Plaidoirie de la Partie Intervenant – Manitoba (15 minutes)
6. Plaidoirie de la Partie défenderesse – Québec (165 minutes)
7. Réponse de la Partie demanderesse – Saskatchewan (le reste des 120 minutes)
8. Mot de la fin – président du groupe spécial

N. B. Le groupe spécial peut poser des questions aux Parties en tout temps durant l'audience, sans que cela affecte le temps qui leur est alloué ci-dessus.